

REVIVE PLUS SC

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie Santé Réactivité 2 0 0 Danger spécifique	Hazardous Material Information System (HMIS)	<table><tr><td>Santé</td><td>2</td></tr><tr><td>Risques d'incendie</td><td>0</td></tr><tr><td>Réactivité</td><td>0</td></tr></table>	Santé	2	Risques d'incendie	0	Réactivité	0
Santé	2								
Risques d'incendie	0								
Réactivité	0								
Vêtement: Aucun requis de protection	Apparence Rouge. Liquide. Voir la Section 9. ATTENTION: Pourrait causer des irritations dans les yeux y la peau.								

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	REVIVE PLUS SC	Code	2974600 & 2974618 & 3063517
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Floor care. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.	PMS#	3022766
FTSS#	F00230001	Date de validation	1/14/2004
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Siège social au Canada JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131	Date d'impression	1/14/2004
		Remplace	1/14/2004
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Diéthanolamine	111-42-2	1-5	OSHA (États-Unis). TWA: 15 mg/m ³	ORALE (DL50): Aiguë: 710 à 3540 mg/kg [Rat].
Tributoxyethyl-phosphate	78-51-3	5-10	ACGIH (États-Unis). TWA: 2 mg/m ³ Non disponible.	CUTANÉE (DL50): Aiguë: 12200 mg/kg [Lapin].
Alcools éthoxylés	68131-39-5	5-10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3000 mg/kg [Rat].
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	10-30	Non disponible.	CUTANÉE (DL50): Aiguë: 16000 mg/kg [Lapin].
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.
				ORALE (DL50): Aiguë: 5540 à 9740 mg/kg [Rat].

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut être modérément irritant pour les yeux.
<i>Peau</i>	Peut être modérément irritant pour la peau.
<i>Inhalation</i>	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
<i>Ingestion</i>	Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion	Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Notes au physicien	Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Coupe fermée: >93.333°C (200°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après usage. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conservé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Mains</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Respiratoire</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Pieds</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Corps</i>	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.
Odeur	Citrique.
Couleur	Rouge.
pH	8.7 [Basique.]
Gravité Spécifique	1.02
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

Section 14. Renseignements sur l'expédition
Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
UN/NA	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
DOT Special Considerations	Sans objet.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
PIN/NIP	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
TDG Special Considerations	Sans objet.

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Diéthanolamine , Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Tributoxyéthyl-phosphate
 CERCLA : Substances dangereuses.: Diéthanolamine , Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Tributoxyéthyl-phosphate

état New Jersey - Liste des déversements: Diéthanolamine
, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Tributoxyéthyl-phosphate
New Jersey: Diéthanolamine
, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Tributoxyéthyl-phosphate
Massachusetts RTK: Diéthanolamine

Pennsylvanie RTK: Diéthanolamine
, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Tributoxyéthyl-phosphate

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Classe D-2B: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 2

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.